



Creil, le 12 janvier 2023

***Aux membres du Conseil
de Quartier Rive Gauche***

Maison de la ville
03 44 29 52 24
citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 12 décembre 2023

Ordre du jour :

- Intervention de la Police Municipale.
- Point sur le lancement des travaux de la Place Saint-Médard.
- Retour sur les signalements.
- Questions diverses.

Etaient présents :

Elus municipaux :

Mme. Fabienne LAMBRE, adjointe au Maire déléguée au quartier Rive Gauche.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

Services :

M. Frédéric CHAMPENOIS, chef de service de la Police Municipale.

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Habitants : 21

- **1^{er} point : Intervention de la Police Municipale.**

Effectif :

- Monsieur Champenois, arrivé en juillet 2023, est le nouveau chef de service de la Police Municipale.
- 20 policiers en 2 brigades sur la voie publique et une brigade de stationnement.
- Un nouveau CSU avec 3 opérateurs et plusieurs dizaines de caméras.
- 1 Equipe administrative.
- Horaires : de 10h à 18h le lundi, de 8h à 23h le reste de la semaine. De 13h à 21h le samedi.

Missions :

- Sécurisation de l'espace public.
- Surveillance du stationnement, zones bleues, fourrière. Travaille en collaboration avec les bailleurs sur leurs secteurs.
- Contrôle des incivilités : jets de papiers, etc.
- Répression des infractions routières : 2 brigades. 2 points de contrôle par jour par brigade.
- Gestion des interventions courantes : police secours.
- Partenariat avec la police nationale et les services de l'ACSO.

Les policiers municipaux sont maintenant équipés d'une caméra individuelle permettant de filmer leurs interventions et analyser ce qu'il se passe sur le terrain avec possibilité de requérir le procureur en cas de problématique.

En cas de signalement concernant le stationnement, les incivilités, les infractions routières : Contacter directement la PM par mail, téléphone ou directement au poste.

Echange autour de la présentation :

- Quel est l'effectif sur le terrain ?

Une vingtaine de personnes sur le terrain (1 patrouille le matin, une l'après-midi), 3 opérateurs CSU commandés par un chef de service.

- Rue du Plessis Pommeraye, problèmes de stationnement et de circulation quotidiens, quelle est la fréquence de passage ?

Consignes transmises concernant les patrouilles pédestres, des points de contrôle sont effectués régulièrement. Présence soutenue sur la gare. 2 ralentisseurs efficaces ont été mis en place afin de répondre à la problématique de vitesse. Mais concernant le stationnement, un plan zone bleu va être réalisé.

- Des voitures ventouses stationnent depuis des mois dans la Ruelle St Sauveur. Des photos ont été transmises à la PM.

Il faut préciser la couleur, marque, etc pour les demandes concernant les voitures ventouses. Convention en place entre bailleurs et police, intervention possible sur les parkings OH.

2 procédures possibles : sur l'espace public, la PM intervient directement. Sur les secteurs privés, il faut une sollicitation du bailleur.

- Quelle est la durée de sauvegarde des images des caméras ?

30 jours pour les images.

- Combien de tirs sont prévus par an pour les agents ?

Pour garder l'autorisation de port d'arme B1, les agents doivent suivre deux tirs par ans avec 25 cartouches. Pour les formations, une visite médicale et une visite d'un psy sont obligatoires.

- Police contactée pour des casses de vitrines devant match, la Police n'est pas intervenue.

Au-delà d'une certaine heure il est possible de contacter le CSU si les habitants éprouvent des difficultés à contacter la police.

- **2^{ème} point : Point sur le lancement des travaux de la Place Saint-Médard.**

- Les marchés travaux ont été notifiés mi-novembre 2023.
- La phase préparatoire a été lancée début décembre. Cette phase durera jusqu'au début du mois de février. Elle permet aux entreprises de travailler finement sur le dossier, de proposer un calendrier et de lancer les commandes. Durant cette phase les entreprises sont en relation avec la ville pour les validations de chaque point.
- Ensuite, selon les validations et les conditions climatiques, les travaux pourront débuter. Ils sont prévus pour 18 mois environ + des plantations selon la période.
- Durant la phase de préparation, l'entreprise propose donc un phasage (il est initialement prévu de débuter par le secteur de l'église mais non confirmé à ce jour) et il sera réalisé des communications aux riverains impactés et aux commerçants.

- **3^{ème} point : Retours sur signalements.**

- La ruelle entre les rues Ribot et Philippe n'est apparemment pas nettoyée assez fréquemment cela entraîne des nuisances olfactives régulièrement.
 - *Fait suite au rappel fait auprès du prestataire. Cela est dû à un arrêté préfectoral concernant les restrictions sur l'usage de l'eau (les restrictions ont été levées le 16/11/2023).*
- Dans la rue Ribot, serait-il possible d'ajouter un ralentisseur au début de la voie, afin d'éviter que les automobilistes puissent prendre de la vitesse ?
 - *Il y a déjà un ralentisseur "sévère" au milieu de la voie. Non, ce n'est pas prévu.*
- Il a été demandé la réalisation d'un passage piéton rue de la République au niveau de Vivason.
 - *Un PP existe sur chacune des voies de part et d'autre. Les travaux de la rue ne l'ont pas intégré.*
- Il a été demandé la réalisation d'un passage piéton au niveau de l'allée vers la Faïencerie.
 - *Le trottoir est très réduit en intérieur du virage, il faut donc éviter d'amener du piéton à cet endroit. Un PP après le virage côté République n'est pas envisageable car trop dangereux en sortie de virage.*
 - *Un PP existe à l'intersection avec République.*

- Des bateaux sur les trottoirs devraient être réalisés dans la rue Duguet au niveau de C Market.
 - *Le PP à cet endroit n'est pas pérenne. Le marquage n'a pas été repris. Il est situé juste en amont du Stop. 3 PP existent à ce carrefour.*
- Concernant l'angle Dugué/Philippe : selon les résidents, le carrefour est dangereux. La mise en place d'un miroir étant apparemment impossible est-il possible de mettre un plateau ralentisseur et d'implanter un bac à fleurs sur le terre-plein ?
 - *Non, rien de plus n'est prévu.*
- Dans le parc des résidences de la rue Picasso une corbeille est détériorée.
 - *La corbeille de propreté située au pied de l'escalier est à changer : changement prévu au mois de décembre 2023.*
- Un petit bateau est apparemment en mauvais état sur les bords de l'Oise au niveau des jardins du musée.
 - *Pas de retour VNF mais semble avoir été retiré.*
- Des dépôts sauvages dans les jardins familiaux, notamment au niveau allée à Cri-cri.
 - *Enlèvements programmés par les Espaces Verts.*
 - *Un planning va être établi pour que les déchets des jardiniers soient enlevés régulièrement.*
- Voie cyclable rue Pasteur, dangereux car pas de visibilité pour les voitures sortant de Picasso.
 - *Il s'agit d'un double sens cyclable et non d'une piste. On peut envisager un panneau de prévenance depuis Picasso.*
- Rue du parc Maillet : Problème de tri, poubelles jaunes non ramassées, apparemment retour des services de l'ACSO à un particulier qui appelle de prendre des sacs et tout mettre dans la noire.
 - *Problème remonté au service "déchets" de l'ACSO par mail : intervention d'un ambassadeur du TRI.*
- Composteurs individuels obligatoires à partir de début 2024. Problème logements collectifs pour en avoir un.
 - *Plusieurs solutions sont envisagées et elles peuvent être complémentaires :*
 - *Gestion de proximité des biodéchets, par le développement du compostage domestique ou du compostage partagé.*
 - *Le déploiement de la collecte séparée des biodéchets via une collecte supplémentaire à mettre en œuvre.*
 - *Dans un premier temps : promouvoir le compostage : distribution auprès des foyers en habitat individuel, installation de composteurs partagés dans le collectif pour les bailleurs et copropriétés qui le souhaitent, et sur quelques espaces publics à la demande, à partir de Mars 2024.*
 - *L'organisation de la collecte en points d'apport volontaire pour le gisement non détourné par compostage est en cours de mise en place.*
- Projet BP du « chemin de l'Oise » : Stabilisé se délite. Le revêtement ne convient apparemment pas.
 - *À suivre après l'hiver 2023 - 2024 mais il n'était pas envisagé de réaliser un revêtement étanche type enrobé ou grave traitée.*
- Arbres dans la rue Picasso non élagués, les racines soulèvent la dalle d'un garage.
 - *Service va se rendre sur place pour évaluer la situation et envisager un élagage cet hiver.*

- Escalier Racine/Picasso n'est apparemment pas nettoyé régulièrement. La végétation autour de l'escalier n'est pas entretenue.
 - *Rappel fait au prestataire SUEZ - un ilotier y passe 1 à 2 fois par semaine.*
- **4^{ème} point : Questions diverses.**
 - Dans la Rue Ribot : la vitesse des bus est excessive.
 - PP au niveau de C Market : à retirer s'il n'est pas pérenne.
 - Potelets à côté de la sécu retirés. Certains sciés au niveau de la rue Ribot/Boursier.
 - Problème de sécurité pour les piétons sur le secteur Ribot/Boursier/Marcel Philippe du fait du passage fréquent de bus et camions. Il faudrait envisager une réflexion sur le secteur. Danger au niveau des clôtures et des portes des maisons proches de la route/risque d'accidents. Sujet pouvant être abordé au prochain Conseil de quartier.
 - Rue Bertaud : au niveau de la maison en péril des gens enlèvent les grilles pour stationner. Une solution envisageable ?
 - Le local de l'ancien grain de café a été préempté par la mairie. Que va-t-il être prévu ?
 - Eglise saint Médard taguée. Est-ce qu'un projet de rénovation est prévu ?
 - Stationnement gênant au 26 rue de Chatillon.
 - Place du 8 mai : Depuis que les travaux ont commencé, les gens se garent constamment devant le portail de résidents. (Problématique résolue, potelets réinstallés).

Conclusion

Un flyer indiquant les services ou structures à contacter en fonction des problématiques relevées par les habitants a été distribué et sera disponible lors des prochaines réunions.

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

Le prochain conseil de quartier se tiendra au 1^{er} trimestre 2024.